



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : Rennes

Autres communes :

R500

Appellation : Immeuble

Monument(s)

Appellation : Immeuble

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 06/11/1959

Étendue de la protection : Façades sur la place, sur la rue et sur la cour ; toitures correspondantes et souches de cheminées (cad. B 808, 809p, 810p) : classement par arrêté du 6 novembre 1959

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.